

## FAITS DIVERS

### DIGNE-LES-BAINS Un blessé par arme blanche lors d'une rixe sur le boulevard Gassendi

Visiblement, à l'origine du différend, un motif futile avec une consommation d'alcool excessive. Trois Marseillais, âgés entre 20 et 30 ans, seraient impliqués dans une rixe survenue mercredi, vers 18 heures, sur le boulevard Gassendi. L'un d'entre eux aurait alors sorti une arme blanche. Bilan : trois victimes, dont une personne blessée avec un couteau au front. Les trois Marseillais ont été interpellés par la police et placés en garde à vue. L'auteur présumé du coup de couteau a nié les faits. Déjà connus de la police, ces trois individus ont été déferés avant d'être placés en détention provisoire, conformément aux réquisitions du Parquet. Le groupe sera jugé, mardi, en comparution immédiate pour des faits de violences volontaires sans incapacité en réunion, et violences volontaires ITT n'excédant pas 8 jours, aggravées par trois circonstances : réunion, arme et ivresse. **J.M.**

### QUEYRAS Un blessé léger dans la première avalanche de la saison



La victime est un skieur de randonnée, âgé de 52 ans. L'alerte est donnée hier vers 15 h 30. La victime, de nationalité espagnole, est emportée (mais pas ensevelie) par une avalanche qui se serait déclenchée lors du passage du skieur. Une plaque de 300 m de long sur 40 m de large. L'avalanche s'est produite sur la commune de Saint-Véran dans le Queyras, au niveau de la Pointe des Marcellettes à 2400 mètres d'altitude.

Blessé à la hanche, le skieur a été pris en charge par les secouristes de la CRS des Alpes et évacué par l'hélicoptère de la gendarmerie sur l'hôpital de Briançon. **J.M.**

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE 142 excès de vitesse en une seule semaine

Dans le cadre des contrôles routiers menés entre le lundi 27 novembre et le dimanche 3 décembre, sur les routes des Hautes-Alpes, les forces de l'ordre ont relevé 5 conduites sous l'emprise d'un état alcoolique et 142 excès de vitesse. Au total, 4 suspensions de permis de conduire ont été prises durant cette semaine.



## Chicas : Une cérémonie pour 13 postes de soignants supprimés

Hier, à Gap, devant le Centre hospitalier intercommunal des Alpes du Sud, le rassemblement a pris la forme d'une cérémonie mortuaire "pour contester les suppressions d'emplois prévues pour 2018 à la hauteur de 13 postes de soignants. Pour mémoire cela fera 48 postes supprimés au total sur 3 ans, indique un membre de l'intersyndicale. Ces suppressions de postes, si on ne fait rien, vont mettre en difficultés le

personnel soignant restant avec un binôme infirmier/aide-soignant pour 15 malades alors qu'aujourd'hui nous sommes à un binôme pour 12 patients en moyenne au Chicas, et c'est d'ores et déjà difficile". Une demande de rendez-vous à l'Agence régionale de santé a été déposée, une pétition est à signer. **E.F.**

[http://petitionpublique.fr/Default.aspx?argsite=adw\\_online%20petition%20site](http://petitionpublique.fr/Default.aspx?argsite=adw_online%20petition%20site)

## LE DOSSIER DU JOUR

# Population L'avenir des Alpes du Sud se joue maintenant

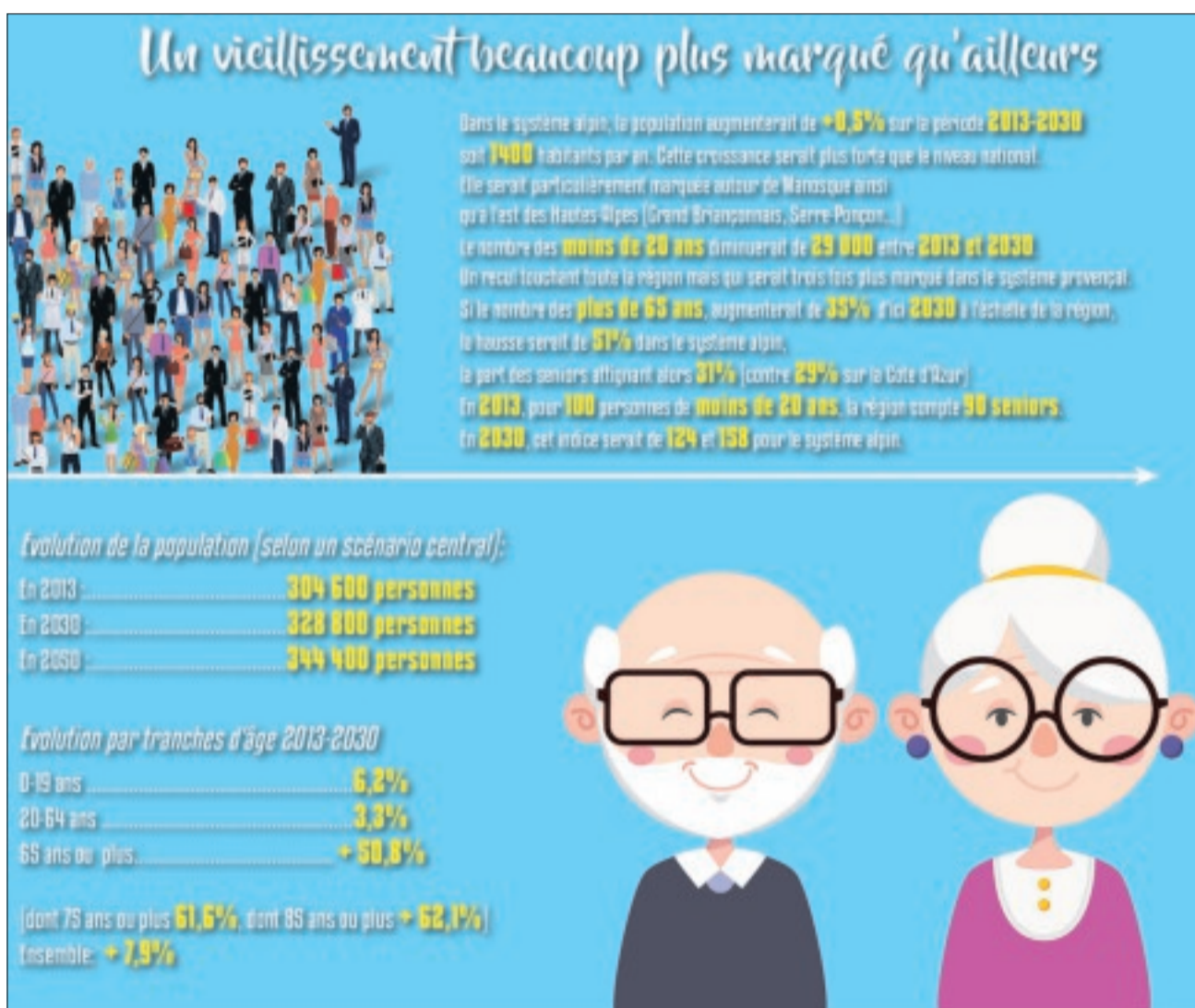
**I**maginons : nous sommes en 2030. La population des Alpes du Sud (Alpes de Haute-Provence et Hautes-Alpes cumulées) qui était de 304 600 personnes en 2013 est désormais de 328 800. Sa progression est la plus importante en pourcentage à l'échelle de la région Provence Alpes Côte d'Azur. Mais revers de la médaille : c'est ici que la proportion de personnes âgées de plus de 65 ans est la plus importante, avec les incidences économiques que cela peut avoir... Il s'agit là d'une projection moyenne réalisée par les statisticiens de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Les hypothèses de croissance les plus basses réduisent la croissance de population à 167 48 personnes (+ 0,3 %) pour la période 2013-2030, les plus favorables envisagent le double avec 32 768 personnes (+ 0,6 %).

### Un afflux de population ralentit

"La population du système alpin, portée par les migrations serait en plus forte croissance : + 0,5 %, soit + 1400 habitants par an. Ce territoire serait le seul à être plus dynamique que le niveau national." Néanmoins, Isabelle Blöss-Widmer, sociologue de l'Observatoire démographique de la Méditerranée, souligne : "Le vieillissement est une proportion de personnes âgées mais aussi un nombre de personnes âgées sur un territoire. Car il y a des territoires avec beaucoup de personnes âgées mais aussi des jeunes et des actifs". Or, le problème ici est que ce vieillissement de population ne serait pas contrebalancé par l'arrivée d'actifs.

Sébastien Oliveau, géographe du Laboratoire méditerranéen de sociologie, "les deux départements ont une double dynamique : le couloir de la Durance s'inscrit dans la prolongation de la dynamique aixoise, mais ce n'est le cas à l'intérieur du reste des départements. C'est un phénomène étudié depuis 15 ans environ".

Aujourd'hui, ces départements alpins sont donc à un tournant : leur avenir se joue maintenant car l'évolution de la population influera les politiques publiques. "Est-ce que les personnes âgées en territoire alpin sont plus importantes que les jeunes en milieu marseillais ?", résume Sébastien Oliveau. "Des rapports de force s'instaurent dans la population.



La prise en charge des aînés va orienter la dynamique des territoires".

Est-il question d'un nouvel exode ? "Non", répond le géographe, c'est plutôt la continuité du phénomène des années 60. Il y a une plus forte concentration dans les villes et le dépeuplement des campagnes éloignées. Une partie des territoires alpins sont dans cette logique de baisse de la population et d'aggravation de l'enclavement."

Et ce sont ces mêmes territoires qui sont pour l'instant encore éloignés des activités de services et de leurs corollaires, tel l'internet à très haut débit. "La ville est le lieu du tertiaire. Aujourd'hui,

c'est la volonté politique qui décide d'investir ces territoires, pas le monde économique, appuie Sébastien Oliveau. Et, avec la tendance actuelle, on ne voit pas comment cela pourrait changer... Dans une période de crise, on concentre les financements là où ils sont les plus rentables. Ça creuse les inégalités."

Car le vieillissement de la population se traduira par la réduction du nombre d'actifs. De fait, dès 2020, la catégorie de population la plus représentée est celle des 50-64 ans, avec 24,4 % de la population totale. Il est urgent de se pencher sur notre avenir.

Emmanuelle FABRE

### LE "SYSTÈME ALPIN"

Ce que l'Insee qualifie de "Système alpin" est un grand territoire - un regroupement d'intercommunalités haut et bas-alpines, qui est le reflet de l'armature de la région et des aires d'influence de ses principales agglomérations. Le système territorial alpin représente 6 % de la population régionale, compte 16 intercommunalités dont trois communautés d'agglomération et 13 communautés de communes.

## LE COMMENTAIRE RENÉ MASSETTE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

### "Les personnes âgées sont un atout pour le territoire"

Le président du Département réagit à cette étude de l'Insee. "C'est un élément nouveau qu'il faudra prendre en compte dans le budget social. Actuellement, il représente 85,5 millions sur près de 160 millions. Les personnes âgées sont un atout pour le territoire car elles contribuent à l'économie, c'est ce qu'on appelle l'économie présentielle, c'est la Silver economy. Il y a aussi le renforcement du lien social : comme elles vieillissent dans de bonnes conditions, elles s'investissent dans le bénévolat. La politique départementale est de répondre à leurs besoins et cela passe par le maintien à domicile. On a 3100 bénéficiaires pour 12 millions. Si cela augmente, il faudra trouver des recettes... Le maintien à do-

micile implique des visites, l'évaluation des besoins par les équipes sociomédicales du Département. On a la chance d'avoir un maillage territorial qui permet cela. Il nous faudra prioriser le maintien à domicile. Il faudra certainement renforcer les services, les centres médico-sociaux, les trois Centres locaux d'information et de coordination pour personnes âgées, les Maisons de service au public (MSAP)... Il faudra donc plus de solutions alternatives également, comme l'accueil de jour. Et si on ne peut maintenir les gens à domicile, se pose la question de l'accueil en établissement. Nous avons 300 bénéficiaires en Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes pour un coût de 5,2 millions.

Ce n'est pas neutre ! Et il faut également mettre les capacités en adéquation : 2068 places sont autorisées avec un taux d'occupation à 97%. On n'a pas beaucoup de marge... On a des petites maisons de retraite un peu partout sur le territoire. Le problème est de rester dans une dimension financière supportable. Il ne faut pas que le prix à la journée explose. On essaie de soutenir la MSAP dont le rôle va être renforcé dans le cadre du Schéma d'accessibilité... Un Pitem Alcotra (Programme de coopération transfrontalière européenne entre la France et l'Italie) est en train d'être initié par Provence Alpes Agglomération sur la prise en charge au retour d'hospitalisation, la prévention de l'hospitalisation".